

## Directeur adjoint, chef du service pédagogique

Référence : 19-26451/MPRH du 14 octobre 2019

Employeur : Nouvelle-Calédonie



Corps /Domaine : emploi fonctionnel

Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie  
(DENC)

Durée de résidence exigée  
pour le recrutement sur titre <sup>(1)</sup> :

Lieu de travail : Nouméa

Poste à pourvoir : vacant à partir du 01/02/2019

Date de dépôt de l'offre : Lundi 14 octobre 2019

Date limite de candidature : Vendredi 8 novembre 2019

### Détails de l'offre :

La direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie est chargée :

- des programmes scolaires de l'école primaire publique, sous réserve de la compétence des provinces pour leur adaptation en fonction des réalités culturelles et linguistiques,
- de la formation initiale et continue des maîtres de l'enseignement primaire public,
- du contrôle pédagogique de l'enseignement primaire public, c'est à dire notamment de l'animation, de l'aide et de l'inspection pédagogiques dans les écoles publiques.

- Outre le siège de la direction situé à Nouméa, la direction s'appuie sur sept unités fonctionnelles : les circonscriptions de l'enseignement primaire, dont quatre d'entre elles sont déconcentrées sur La Foa, Poindimié, Koumac et Lifou

Emploi RESPNC :

Directeur

**Missions :**

Le directeur adjoint au directeur de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie, chef du service pédagogique, a pour rôle :

- d'assister le directeur ;
- d'analyser toute information pour faciliter les prises de décisions inhérentes à la DENC ;
- de mettre en œuvre la politique éducative de la Nouvelle-Calédonie dans le cadre du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie.

Sous l'autorité du directeur de la DENC, il a en charge :

- l'élaboration des programmes d'enseignement, leur évolution et la conception d'outils d'accompagnement, la formation initiale et continue des enseignants y compris celle ouverte à distance (FOAD), le contrôle pédagogique via l'inspection des personnels et des équipes ;
- la préparation, l'organisation, le suivi des instances de réflexion des inspecteurs ainsi que des séminaires de la DENC ;
- le pilotage pédagogique d'actions dans une logique de cohérence et de continuité entre le 1er et le 2nd degré ;
- la conception du plan de formation continue des personnels du premier degré et le suivi de sa mise en œuvre en lien avec l'Institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie (IFM-NC), opérateur de formation ;
- la coordination et le pilotage de groupes de travail associant conseillers pédagogiques, inspecteurs et experts ;
- l'organisation et la gestion du service pédagogique ;
- la gestion de la participation des conseillers pédagogiques et des maîtres formateurs aux actions de formation initiale et continue ;
- les relations avec les autres directions et les collectivités dans un dialogue constructif au service de la cohérence du système éducatif ;
- le suivi du dossier « instruction dans la famille » ;
- la coordination des épreuves d'examens professionnels et de concours de recrutement d'enseignants ;
- le recrutement, l'évaluation, l'inspection, selon les besoins et les missions de la direction, différents types de personnels.

**Profil du candidat**

Savoir / Connaissances / Diplôme exigé :

- Connaissance approfondie du système éducatif de la Nouvelle-Calédonie et de ses acteurs,
- Connaissances approfondies du contexte institutionnel, juridique et administratif de la Nouvelle-Calédonie,
- Connaissances des programmes de l'enseignement primaire de la Nouvelle-Calédonie et de la métropole (étude comparée),
- Socle commun des connaissances et des compétences,
- Didactique des disciplines du primaire,
- Culture de l'évaluation,
- Adaptation scolaire et scolarisation des élèves en situation de handicap (ASH).

Savoir-faire :

- Maîtriser les techniques de management,
- Posséder une aptitude à l'animation de différentes équipes (inspecteurs, conseillers pédagogiques, maîtres formateurs, directeurs d'école, enseignants).
- Ingénierie de formation,
- Innover, impulser, animer, piloter, évaluer et contrôler (conduite du changement),
- Force de proposition,
- Expérience acquise dans un poste similaire serait un plus.

Comportement professionnel :

- Rigueur,
- Sens de l'organisation,
- Curiosité intellectuelle,
- Qualités relationnelles,
- Sens du travail en équipe,
- Sens de l'écoute,
- Professionnalisme,
- Capacité à rendre compte,
- Force de proposition,
- Esprit d'analyse et de synthèse.

**Contact et informations  
complémentaires :**

Lionel MARIN  
Tél: 23 96 00 / mail : [lionel.marin@gouv.nc](mailto:lionel.marin@gouv.nc)

## **POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE**

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire<sup>(2)</sup>) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la **direction des ressources humaines et de la fonction publique de Nouvelle Calédonie** par :

- voie postale : **B.P M2 - 98849 Nouméa cedex**
- dépôt physique : **DRHFPNC - SDRH / Section recrutement - centre administratif Jacques Iékawé - 5ème étage - 18 avenue Paul Doumer - centre-ville de Nouméa**
- mail : [drhfpnc.recrutement@gouv.nc](mailto:drhfpnc.recrutement@gouv.nc)

<sup>(1)</sup>Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

<sup>(2)</sup>La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC. Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

***Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique***